

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Définir l'action publique et la stratégie d'action			
<p>A1.1 – Diagnostic des problématiques de développement de politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des données recueillies - Elaboration de diagnostic - Collecte de données 	<p>C1.1 – Etablir un diagnostic fondé sur des preuves - données primaires (interviews, questionnaires, statistiques, revue de littérature, etc.), ou secondaires- en analysant les dynamiques de développement des politiques publiques, qui permet l'identification des obstacles et les conditions du succès des stratégies</p>	<p>Note d'analyse d'une situation politique et organisationnelle complexe, suivie d'une présentation orale</p> <p>A partir d'une problématique de développement des politiques publiques au sein d'une institution, le candidat rédige une note d'analyse décrivant les processus à l'œuvre. Il propose un diagnostic de la situation ainsi qu'une ou plusieurs stratégies possibles, et les obstacles et ressources probables.</p>	<p>Qualité du diagnostic technique et organisationnel proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sources proposées sont pertinentes et relèvent à la fois de données primaires et secondaires. - Le diagnostic est complet et argumenté.
<p>A1.2 – Décryptage des enjeux politiques (liens <i>politics</i> et <i>policy</i>) et du contexte de la décision publique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des déterminants de la 	<p>C1.2 – Identifier les enjeux politiques, économiques et sociologiques des politiques publiques et des processus de décisions publiques en identifiant les contraintes et ressources et en prenant en compte le processus de décision afin d'adapter les modalités d'action.</p>	<p>Qualité du diagnostic politique proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les déterminants de la décision publique sont pris en compte. - Le mapping politique des acteurs est complet. - Les contraintes et les ressources sont identifiées. 	

<p>décision publique et du processus de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mapping des acteurs et des forces en présence - Identification des contraintes et des ressources 			
<p>A1.3 – Elaboration de la stratégie de politique publique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la base de l'identification des problèmes d'action publique (A1.1) et de la compréhension du contexte politique (A1.2), élaboration de la stratégie de politique publique - Définition du cadrage du problème public à résoudre et des instruments adéquats - Elaboration des conditions d'évaluation et de pilotage de la politique publique 	<p>C1.3 – Elaborer une stratégie de politique publique en réponse aux problématiques identifiées, en définissant les objectifs opérationnels et évaluables afin de faciliter le déploiement de la stratégie.</p>		<p>Qualité de la stratégie proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte politique est compris et pris en compte. - Les problématiques posées pour l'action publique sont soulevées. - La stratégie proposée est en adéquation avec les enjeux techniques et politiques identifiés. - Faisabilité technique - Praticabilité politique
<p>Bloc 2 : Mise en œuvre et évaluation des stratégies de politiques publiques</p>			
<p>A2.1 – Financement, contrôle et gestion des réformes de politiques publiques</p>	<p>C2.1 – Elaborer le budget d'une politique publique en respectant les contraintes des finances publiques afin</p>	<p>Etude de cas, suivie d'une restitution orale</p>	<p>Qualité de l'analyse et de l'évaluation de la politique publique, et du contrôle de sa gestion budgétaire :</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de l'histoire et des rationalités des réformes passées. - Prise en compte des contraintes des finances publiques - Contrôle de la gestion dans le monde de l'administration publique 	<p>d'assurer un financement adéquat du projet de politique publique.</p> <p>C2.2 – Contrôler la gestion du budget d'une politique publique afin d'en maîtriser les coûts en temps réel (contrôle du budget, des dépenses, des investissements, etc.)</p>	<p>D'après la mise en œuvre d'une politique publique vécue ou pilotée par le stagiaire en situation professionnelle, le candidat réalise le diagnostic de son organisation et analyse le déploiement de son action publique. Il évalue enfin son budget et sa performance globale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le budget répond aux critères de fond et de forme de l'élaboration d'un budget public - Les contraintes légales propres aux finances publiques sont mentionnées dans l'analyse - Le mode de contrôle de gestion dans l'administration publique est maîtrisé.
<p>A2.2 – Pilotage et coordination de la mise en œuvre de politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification de la réalisation d'un projet - Supervision des expérimentations <i>ex ante</i> des instruments d'action publique - Suivi de la réalisation de projets retenus par le décideur politique (phases d'expérimentation avec évaluation, actions correctives éventuelles puis pilotage de la réalisation) 	<p>C2.3 – Définir les indicateurs de performance et la planification du projet, en anticipant les actions préventives éventuelles à apporter afin de permettre un déroulement optimal de la stratégie.</p> <p>C2.4 – Evaluer <i>ex ante</i>, par l'expérimentation, les instruments juridiques et financiers de l'action publique afin d'améliorer le pilotage de l'action publique.</p>		<p>Pertinence des méthodes d'évaluation et des choix d'indicateurs pour le pilotage de la mise en œuvre de la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude de cas comporte une planification de la réalisation du projet. - Les indicateurs de performance choisis sont définis et argumentés. - Un suivi de la réalisation est prévu et détaillé.

<p>A2.3 – Evaluation des politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des méthodes quantitatives d'évaluation - Utilisation des méthodes qualitatives d'évaluation - Prise en compte des enjeux et mise en œuvre des expérimentations - Suivi de la réalisation de projets retenus par le décideur politique (phases d'expérimentation avec évaluation, actions correctives éventuelles puis pilotage de la réalisation) - Prise en compte des enjeux des dimensions formatives et d'intégration politique de l'évaluation 	<p>C2.5 – Evaluer les politiques publiques à l'aide des indicateurs de performance en menant une évaluation d'impact à la fois quantitative et qualitative (effectivité, efficacité, efficience) afin d'identifier les actions correctives à mettre en place.</p>		<p>Pertinence des méthodes d'analyse et d'évaluation de l'efficacité, de l'efficience, et des impacts de la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes d'analyse et d'évaluation sont en adéquation avec la politique publique. - Les indicateurs utilisés sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. - L'évaluation d'impact prend en compte les trois aspects que sont l'effectivité, l'efficacité et l'efficience d'une politique publique.
<p>Bloc 3 : Pilotage de projet, conduite du changement en situation incertaine et gestion de crise</p>			
<p>A3.1 – Définition de la stratégie de changement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des outils de changement - Organisation du dialogue social 	<p>C3.1 – Définir les modalités de mise en œuvre de la politique de changement en définissant des outils de changement, en organisant le dialogue social et en mettant en place une stratégie de</p>	<p>Etude d'un cas de conduite de changement dans une organisation A partir d'un cas de conduite de changement, le candidat analyse les obstacles et les leviers</p>	<p>Pertinence de l'étude de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies des acteurs et des méthodes organisant les négociations entre parties prenantes sont identifiées et décrites.

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une stratégie de communication au service du changement - Identification des alliances nécessaires 	<p>communication afin de mener à bien un projet de transformation.</p>	<p>existants et définit une stratégie de changement adaptée à ces contraintes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les obstacles, leviers de changement et la mise en œuvre du projet de transformation sont analysés. - Une comparaison est effectuée entre situation ordinaire et situation de crise.
<p>A3.2 – Management d'une équipe en situation de transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des outils de changement - Répartition des tâches de l'équipe - Identification des stratégies et des ressources de chacun des membres de l'équipe - Identification des alliances nécessaires entre les membres de l'équipe 	<p>C3.2 – Encadrer une équipe pluridisciplinaire en fixant des objectifs et en recourant à des techniques de management issues des sciences sociales pour la fédérer et améliorer l'engagement et la performance générale de la structure au regard de la politique publique à développer.</p>		<p>Qualité des outils et dispositifs managériaux assurant la mise en œuvre de la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les obstacles et leviers de changement en situation ordinaire sont identifiés et pris en compte dans le management. - Les stratégies et ressources des différents membres de l'équipe sont identifiés.
<p>A3.3 – Gestion de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des outils de changement - Organisation du dialogue social - Mise en place d'une stratégie de communication au service du changement 	<p>C3.3 – Conduire un projet de transformation de politique publique et les actions à mener sur son périmètre en arbitrants les priorités et en prenant en compte l'évolution de l'environnement et de l'actualité, tout en partageant le sens et les objectifs à l'ensemble des collaborateurs et en jouant sur les alliances possibles en interne.</p>		<p>Qualité et pertinence de la stratégie de changement et des leviers managériaux destinés à induire la coopération des équipes concernées (internes et externes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie de communication et de participation est proposée en adéquation avec le projet de transformation.

<ul style="list-style-type: none"> - Identification des alliances nécessaires 	<p>C3.4 – Adapter l’organisation à une situation continûment changeante en analysant la spécificité de l’action en situation de crise et d’incertitudes majeures et identifier (méthodes de la sociologie des organisations et sociologie politique de l’action publique) les déterminants de la coopération et coordination entre acteurs afin d’anticiper les points bloquants.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie d’intéressement des parties prenantes est mise en place. <p>Qualité et pertinence de la stratégie d’adaptation de l’organisation à la situation de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie pour favoriser la coopération entre les acteurs est proposée. - Le candidat introduit des éléments logistiques et techniques : il prévoit la mise à disposition des outils et instruments nécessaires à la gestion de la crise.
Bloc 4 : Stratégie de négociation et de coopération			
<p>A4.1 – Mobilisation des acteurs des organisations et coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mapping des acteurs en présence, leurs stratégies, leurs contraintes et leurs ressources 	<p>C4.1 – Elaborer une cartographie des acteurs institutionnels et des sociogrammes (par différentes méthodes : interviews qualitatives, questionnaires, analyse de réseaux, données du web, etc.) pour construire et mettre en place une</p>	<p>Simulation</p> <p>A partir d’un thème de politique publique, les candidats incarnent un rôle défini (représentant d’association, d’institution...). Ils doivent trouver un compromis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La cartographie des acteurs est exhaustive et organisée selon un prisme politique. - Les moyens envisagés pour induire de la coopération entre les acteurs sont en cohérence avec la stratégie générale.

<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de sociogrammes - Organisation de la coopération - Prise en compte des interdépendances et relations de pouvoir 	<p>stratégie d'induction de la coopération des acteurs clefs identifiés.</p>	<p>entre les différents intérêts en présence.</p> <p><u>Modalités</u> : examen oral en groupe</p> <p><u>Durée</u> : 1 à 2 jours</p> <p><u>Lieu</u> : en centre</p>	
<p>A4.2 – Conception et organisation de politique et stratégie d'influence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une stratégie d'influence - Respect du budget - Analyse de la faisabilité et de la visibilité des actions 	<p>C4.2 – Définir la stratégie d'influence de son organisation en identifiant les actions à mettre en place et en respectant un budget et un planning dans le but d'assurer la faisabilité et la visibilité des actions à déployer.</p>		<p>Qualité de la stratégie proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie d'influence est adaptée aux acteurs ciblés - Un planning est proposé - Le budget alloué à cette stratégie est défini et respecté pour les actions proposées - Les actions envisagées sont réalistes.
<p>A4.3 – Négociation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentation de son organisation et diffusion des messages clefs - Animation et/ou participation à des commissions, tables rondes ou groupes de travail en interne ou en externe dans le domaine des affaires publiques France/Europe 	<p>C4.3 – Représenter son organisation en utilisant la méthode de négociation adéquate dans des environnements organisationnels et institutionnels complexes afin de susciter l'adhésion et de lever d'éventuels obstacles au projet de politique publique.</p>	<p>Policy Paper</p> <p>A partir d'un contexte donné, le candidat rédige un <i>policy paper</i> déterminant les enjeux de négociation qui y sont liés.</p>	<p>Qualité du <i>Policy Paper</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs, leurs stratégies, leurs ressources et leurs contraintes sont identifiés. - Les enjeux de négociation sont analysés. - Des techniques de communication sont envisagées. - La méthode NBI (<i>Negotiation Based Theory</i>) est maîtrisée. - La rédaction correspond aux standards formels d'un <i>policy paper</i>.

- Négociation avec des institutionnels nationaux.			
---	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle